

DÉPARTEMENT DU GÈRS
MAIRIE
DE
CASTELNAU D'AUZAN
32440



TÉLÉPHONE : 05 62 29 23 43
TÉLÉCOPIE : 05 62 29 23 73

bulletin municipal

2e semestre 2011

LE MOT DU MAIRE

Malgré ces temps de turbulences économiques et sociales, c'est pour nous le temps de l'élaboration du budget communal. La préparation de ce document, et ensuite son vote, avant fin mars, sont deux actes majeurs dans la vie d'une commune. Ils affichent l'un et l'autre, la volonté politique d'une collectivité, tant dans ses choix de fiscalité, que dans ceux de l'investissement.

D'ici quelques semaines donc, je proposerai à notre Conseil Municipal, une fois de plus, de ne pas augmenter nos impôts communaux. Ce sera seulement dans la recherche d'économies nouvelles et supplémentaires que nous ferons les ajustements nécessaires.

2
0
1
2

- Nos budgets seront ambitieux puisqu'ils s'équilibreront en dépenses et recettes à plus de 3,5 millions d'euros
- Pas d'augmentation des impôts locaux
- Economies nouvelles et supplémentaires en fonctionnement
- Accélération de l'investissement
- Année de travaux...

Ceux de la place du 8 mai ont commencé et se termineront vers fin mars. Le lotissement 3° tranche débute, à terme 22 foyers y seront attendus. L'éclairage public sera installé sur la moitié du pourtour du lac ainsi que celui de l'avenue Maréchal Foch, jusqu'à Sauret, avec enfouissement haute tension, basse tension et réseau télécom. Ces deux opérations se termineront au printemps.

En novembre, et sur une durée de 8 mois, s'échelonnent un chantier de réhabilitation du centre bourg pour un montant de 1 100 000 euros : place et rue de l'Eglise, nouveau parvis répondant aux normes d'accessibilité, rue de la Treille, rue du Pont, rue Pasteur, rue d'Artagnan, rue des Ecoles, boulevard du Nord, avenue Foch et boulevard de la République.

A l'occasion des vœux, j'évoquerai 2011-2012 et l'intégration dans la CCGA.

Les membres du Conseil Municipal seront heureux de vous accueillir pour prolonger ensemble cette soirée amicale autour d'un verre. Vous pourrez visiter les aménagements de la salle polyvalente réalisés en 2011

Auzanaises et Auzanais en attendant ce moment, je vous souhaite d'ores et déjà,

une bonne et heureuse année 2012.



LES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

02 Août 2011

- Demande de dissolution du Syndicat de Communes à la Carte : Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de demander la dissolution du Syndicat de Communes à la Carte du Canton de Montréal du Gers.
- Modification des statuts de la C.C.G.A. « GR de Pays » : Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la modification de l'article 8 comme suit « La Communauté de Communes assure la création, l'aménagement et l'entretien, pour le linéaire relevant de son territoire, d'un chemin de Grande Randonnée dénommé GR de Pays ».
- Tarifs cantine scolaire : Le Conseil Municipal à l'unanimité fixe les prix suivants à compter du 1^{er} Septembre 2011 : **Repas enfant : 2,40 € Repas adulte : 4,40 €.**



10 Août 2011

- Lotissement 3^{ème} tranche : D.C.E. : Le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve l'avant projet et le Dossier de Consultation des Entreprises relatif aux travaux de voirie et réseaux divers pour 9 lots privatifs et 1 lot pour logements H.L.M. pour un montant de 222 170,90 € H.T.
- Aménagement place du 8 Mai 1945, et abords immédiats : D.C.E. : Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité, l'avant projet et le Dossier de Consultation des Entreprises pour un montant de travaux estimé à 313 435 € H.T.
- Aménagement centre du village : consultation maîtrise d'œuvre : Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de rechercher un maître d'œuvre pour la suite du projet d'aménagement estimé à 870 431€ H.T.
- Tarifs pavillons et camping : Le Conseil Municipal à l'unanimité, fixe les nouveaux tarifs à compter du 1^{er} Janvier 2012.
- Renouvellement bail La Poste : Le Conseil Municipal à l'unanimité, décide le renouvellement du bail commercial à compter du 1^{er} Janvier 2012 pour un montant annuel de 3 643 €.
- Syndicat intercommunal pour l'aménagement de la Gélise et l'Isaute : Adhésion communes de Lannepax et de Lagraulet du Gers : Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité, l'adhésion des deux communes.

03 Octobre 2011

- Avenants salle polyvalente : Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte les propositions d'avenants pour un montant de 8 763, 01 € H.T.
- Desserte en énergie Lotissement Peyronduguet 3^{ème} tranche : Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les conditions techniques et financières établies par le Syndicat Départemental d'Electrification du Gers . Le coût des travaux est estimé à 37 581 € H.T.dont 60% à la charge du budget lotissement.
- Eclairage public quartier Peyronduguet : Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le projet pour un montant total de 28 234,86 € T.T.C. et sollicite de Mr le Président du Syndicat Départemental d'Electrification du Gers une subvention aussi substantielle que possible.
- Travaux effacement réseau Télécom et Electricité Avenue Foch : Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le projet pour un montant de 16 800 € TTC pour la partie génie civil, et 2 171,77 € HT pour la partie câblage.
- Subvention association The Australian Dream : Le Conseil Municipal après en avoir délibéré : Contre : 1, Abstentions : 2, Pour : 8, alloue une subvention exceptionnelle de 1 500 € à la dite association.
- Prix de vente parcelles D533 et D534 « Tarrit de Haut » : Le Conseil Municipal après en avoir délibéré : Abstentions : 2, Pour : 9, décide la vente des parcelles d'une superficie de 28 ares 90 ça, pour un prix de 10 000 €, frais éventuels de transferts de déchets enfouis à la charge de l'acquéreur.
- Projet vestiaires stade : Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré : Abstention : 1, Pour : 10, accepte la proposition de Mr Philippe Daubas, maître d'œuvre à Eauze, pour un montant de 3 344,48 € H.T. pour une étude de faisabilité, esquisse, avant projet définitif, dossier permis de construire.



27 Octobre 2011

- Convention assistance budgétaire et informatique C.D.G. F.P.T. du Gers : Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise, à l'unanimité, Monsieur le Maire à signer la convention avec effet au 01/01/2011.
- Marché travaux place du 8 Mai 1945 : La commission d'ouverture des plis, fait part au Conseil Municipal, des offres obtenues et examinées. Ce dernier, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité, l'offre la mieux disante, à savoir, la S.T.P.A.G. de Valence sur Baïse, pour un marché de 301 211,80 € H.T.
- Emprunt 2011 : Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal un emprunt de 230 000 Euros au titre de la participation communale du plan de financement des travaux d'aménagement Place du 8 Mai 1945, sur 15 ans avec une annuité constante.
- Conditions réalisation du projet de 13 logements HLM avec SAG HLM 32 : Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, considérant l'intérêt de maintenir une population maximale sur notre village, approuve le plan de financement présenté, décide à l'unanimité, la réalisation des 13 logements, par la SA Gasconne sur la parcelle Section C n° 1070 pour une emprise de 4 412 m2 environ.
- Lotissement Peyronduguet 3^{ième} tranche : Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de la 3^{ième} tranche du lotissement comprenant 9 lots privatifs et 1 lot pour 13 logements sociaux. Il lui fait part du coût de revient brut de la 3^{ième} tranche soit 317 000 € H.T. Il renouvelle son avis sur l'intérêt que représente une vente rapide des lots, sa volonté de ne pas développer l'inflation sur le prix des terrains à bâtir, mais de faciliter l'accession à la propriété. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, 8 pour, 1 contre, fixe le prix du m2 à 25,69 € TTC frais notariés à la charge de l'acquéreur. Une subvention d'équilibre sera assurée par la commune à hauteur de 93 514 €.

Lotissement Peyronduguet 3^{ième} tranche : demande de subventions : Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, sollicite du Conseil Général du Gers, une subvention de 30 000 € au titre de la création d'un lotissement à usage d'habitation, accepte la proposition de Arbre et Paysage 32 pour un montant de 4 933,67 € HT, et sollicite du Conseil Général du Gers une subvention de 20% au titre du volet aménagement paysager.

Lotissement Peyronduguet 3^{ième} tranche : Marché travaux VRD : La commission d'ouverture des plis fait part au Conseil Municipal des offres obtenues et examinées. Ce dernier après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité, l'offre la mieux disante à savoir : SARL Laburthe et Fils de Saint Arroman (32) pour un montant de 196 099,57 TTC.

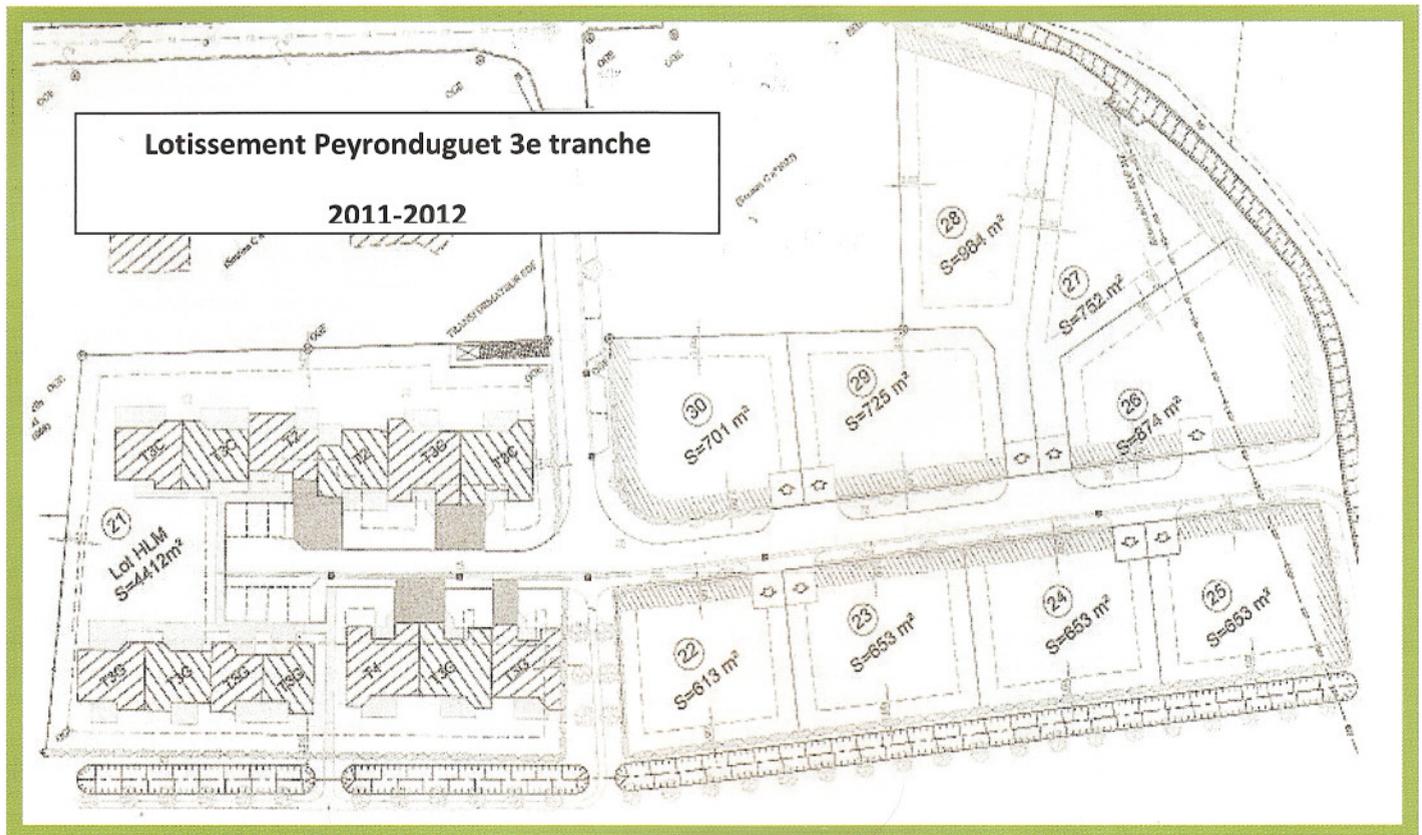
Lotissement Peyronduguet 3^{ième} tranche : Travaux A.E.P. : Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du devis du Syndicat Armagnac Ténarèze d'Eauze relatif au branchement de l'adduction d'eau publique pour un montant de 19 691,18 € TTC. Ce dernier, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité le montant du devis.

- Aménagement centre du village 2^{ième} tranche : Marché maîtrise d'œuvre : La commission d'ouverture des plis présente au Conseil Municipal les offres obtenues et examinées. Ce dernier, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité, l'offre la mieux disante, à savoir la SARL Servicad ingénieurs conseils à Blanquefort (33) pour un montant de 31 266,94 € TTC.
- Vente terrain AO460 A l'Eglise : Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, la vente de la parcelle AO n° 460, d'une contenance de 58 ça, à Mr et Mme Jean Bernard Fargues, pour un montant de 23 € le m2.
- Etude de sol pour restaurant base de loisirs : Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal, le projet du restaurant du lac, et précise qu'en tout premier lieu, il est nécessaire de réaliser une étude de sol. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, de réaliser une étude de sol sur l'implantation du projet de restaurant.
- Vente lot n° 2 rue du stade : Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, la vente du lot n° 2 cadastré C1083 et C1086, d'une superficie de 2 347 m2, au prix de 6,50 € le m2, soit 15 255,50 € à Mr et Mme Nicolas Couerbe.

TRAVAUX 2011



Lancement procédure travaux place du 8 mai// Achat armoire frigo cantine// Achat défibrillateur //Travaux salle Bel Air// Menuiseries pavillons// Toiture presbytère //Toiture groupe scolaire //Toiture annexe Eglise// Aménagement salle des arènes



SICTOM

Lors de son assemblée générale du 7 décembre dernier, validant ainsi le débat d'orientation budgétaire, les élus du Sictom ont accepté l'idée de remettre en cause la collecte au porte à porte dans les agglomérations, afin de réduire les coûts de collecte, et pour garder ainsi un équilibre des comptes malgré la hausse annoncée de 20% par an (Grenelle de l'environnement) des taxes sur les déchets ultimes (tout ce qui part dans la poubelle verte à l'enfouissement).

À terme, il sera installé des containers semi enterrés qui permettront aux usagers de pouvoir déposer les ordures ménagères sans contraintes de jours et d'heures de passages des camions. Vic Fezensac est aujourd'hui complètement passée en bennes collectives dans la ville.

Castelnaud d'Auzan est inscrite dans cette démarche, nous sommes dans la phase d'étude des points de collectes dans le village. Pour des raisons d'esthétique et de sécurité, le recup'erre de l'avenue du Maréchal Foch et les bennes du virage de la route de Sauret vont être déplacés près du terrain multi-jeux de la salle polyvalente.

Nous aurons l'occasion de vous en reparler

Les illuminations de Noël qui enchantent notre village depuis début décembre, ont la caractéristique d'être à basse consommation.

Croissance économique ou crise, nos habitudes de consommation, notre mode de vie, nous conduisent à produire, collectivement et individuellement, de plus en plus de déchets.

Comment faire pour faire **maigrir notre poubelle ?**

Du jetable au durable : 10 astuces pour passer à l'acte.

1) Emballages : préférez les produits pas ou peu emballés (fruits et légumes, produits en vrac ou à la coupe...) En moyenne, l'emballage génère de 25 à 50% du prix d'un produit.



2) Thé, café : évitez les sachets individuels, capsules et dosettes : elles génèrent 10 fois plus d'emballages que les produits classiques.



3) Lingettes : bannissez les produits à usage unique pour nettoyer sol, évier, lavabo, qui ajoutent jusqu'à 58 kg par an à notre poubelle, dont 55 kg non recyclables.

4) Vaisselle, lessive : délaissez les tablettes individuelles au profit des produits concentrés (lavage, sel et liquide de rinçage, de préférence avec écolabels)

5) Frigo : pour emballer la nourriture, préférez les boîtes réutilisables plutôt que le film plastique ou l'aluminium, non recyclables.

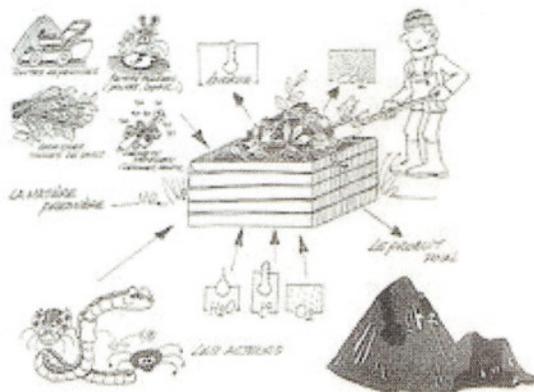
6) Stop-pub : fixez un autocollant sur votre boîte à lettres, vous évitez 40 kg de déchets de publicité par foyer chaque année



7) Cabas : refusez le sac plastique et emmenez votre propre sac réutilisable.

8) Piles : utilisez-les avec parcimonie. Rapportez les vieilles piles systématiquement chez le revendeur. Les 2/3 des piles usagées finissent encore dans les poubelles alors qu'elles contiennent des substances toxiques, dont le mercure et le cadmium, un métal très radioactif.

9) Compost : Si vous avez un jardin, profitez en pour composter vos déchets putrescibles (coquilles d'œufs, épluchures....) Cela allège votre poubelle de 30% et vous offre un excellent terreau.

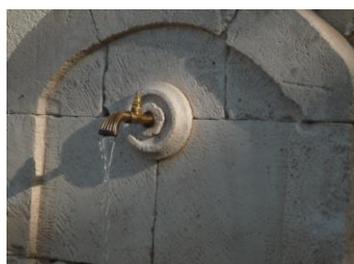


10) Electronique : Laissez votre ancien matériel électroménager, électronique ou informatique chez le revendeur quand vous en achetez un neuf. Depuis août 2005, il a l'obligation d'assurer sa fin de vie.

Ces gestes simples et pleins de bon sens, s'ils sont répétés par chacun de nous feront baisser de manière significative les besoins de sites de traitement et surtout d'enfouissement, dont nous offrons le lourd héritage aux générations qui nous suivent.

De l'eau à Castelnau d'Auzan

➤ 100 ans !



Probablement pendant son mandat, de 1907 à 1910, Mr Damblat fait construire une installation d'eau potable pour alimenter le village. L'eau est captée sur une source située dans le champ, avant les pavillons de Casteries.

A l'aide d'un béliet hydraulique (l'électrification ne sera effective qu'en 1954), elle est remontée jusqu'à une citerne, toujours visible dans le jardin de Mr et Mme Mervelay, avenue de la République.

Des tuyaux en cuivre permettent une distribution en plusieurs points du village. Les Auzanais peuvent s'approvisionner plus près de chez eux, grâce à des fontaines.

Les reconnaissez-vous ??



Un **premier château d'eau** permettant de stocker plus d'eau est construit à **Hézas** (réserve incendie aujourd'hui), il alimente les maisons du village.

Dans le mandat de Mr Desangles, entre 1959 et 1970, un **2^e château d'eau** est édifié à **la Boubée** pour répondre à la demande sur Arech.

Un **3^e château d'eau** sort bientôt de terre à **Caussoges** pour desservir les parties ouest et sud de la commune ; cependant suite à des aléas, l'adduction d'eau ne rejoindra Houeillères que vers 1970

En 1971, toute la commune est desservie.

➤ L'approvisionnement

Se fait à partir de captages de sources. Celle des « bains douches » est très productive, cependant les besoins augmentant, il faudra 2 autres captages celui de Herré en 1970 et un peu plus tard celui de Moulies, pour permettre de satisfaire la demande des usagers, celui de Pibèque n'étant pas exploitable pour raison d'insalubrité.

Hélas, en été il n'était pas rare que les débits des sources diminuent, ce qui entraînait des coupures d'eau.

Georges et Colette Lalanne se souviennent bien des appels téléphoniques pas toujours cordiaux des usagers privés d'eau.

Georges Lalanne avoue que le problème de l'eau a été sa hantise durant toute sa mandature.

Les installations en fonte souffraient beaucoup dans les terrains argileux, les ruptures étaient nombreuses, souvent aux mêmes endroits ! Il revenait alors à Claude Touja puis à son successeur Gilbert Tourné, de tout laisser, pour aller réparer la fuite ! Dimanche ou 14 juillet !

Vers 1990 afin que l'usine agro-alimentaire des établissements Darquier, ne soit jamais dépourvue, le SAT a accepté de construire une connexion depuis Bretagne d'Armagnac. Ce branchement a permis d'améliorer nettement le problème de l'eau en été, puisque Castelnau pouvait, au besoin être alimenté.

➤ L'adhésion au SAT

En 2007, la législation concernant les normes des captages change et le Conseil Municipal vote l'adhésion au SAT (Syndicat Armagnac Ténarèze). L'entretien des réseaux, la distribution et l'assainissement changent de mains.

Le SAT est un syndicat de 17 communes qui gère la distribution de l'eau potable, l'assainissement collectif et non collectif, son siège est à EAUZE. <http://servicedeseaux-sat.fr>

En 2006, le SAT décide de rechercher une nouvelle alimentation, qui va permettre de répondre à la demande de Castelnau. En 2008, après 2 ans de démarches administratives, le forage de Bernède (route de Manciet à Eauze) est commencé. L'eau ainsi puisée, alimentera le nouveau château d'eau de DURET. La conduite de 9.5 km est construite pour connecter Castelnau d'Auzan ; le branchement est effectif depuis le 2 décembre 2011.

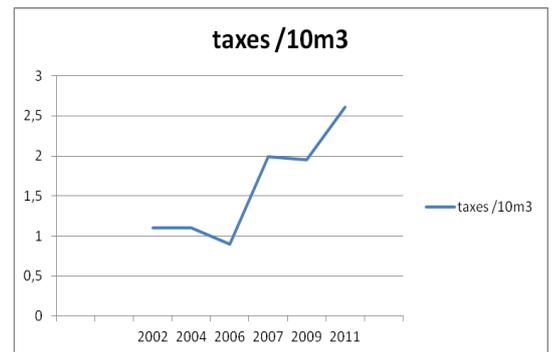
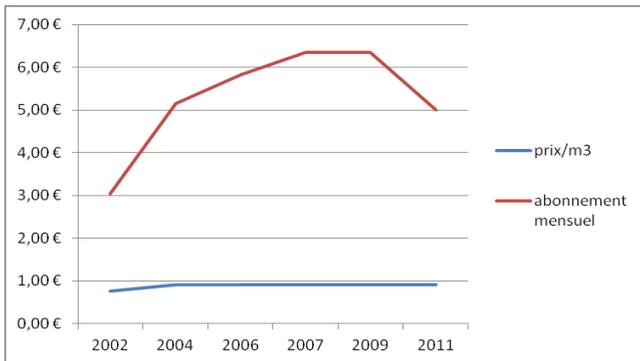
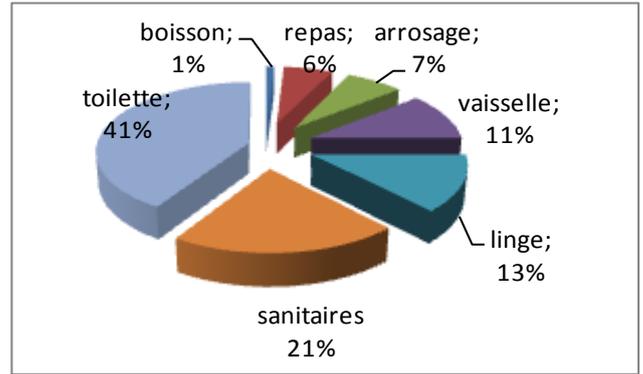
Les captages de Castelnau seront progressivement abandonnés pour l'alimentation humaine.

140l d'eau /jour/habitant

Depuis 200 ans notre façon de consommer l'eau a considérablement changé :
entre 5 et 10l par jour et par habitants vers 1800 à Paris, en 1850 elle est déjà revue à la hausse à 100l par jour ! aujourd'hui on l'estime à 140 l par jour et par habitant en France.

➤ Le prix de l'eau

Cette organisation de la distribution est un progrès inestimable de confort et de santé publique. Ce confort a un prix, celui du service rendu qui permet d'avoir 24h/24h, l'eau dans sa maison.



1m3= 1 tonne d'eau= 50 jerrycans de 20l qu'il fallait transporter, pour ceux qui s'en souviennent et ils sont encore nombreux et nombreuses, à Castelnau d'Auzan !

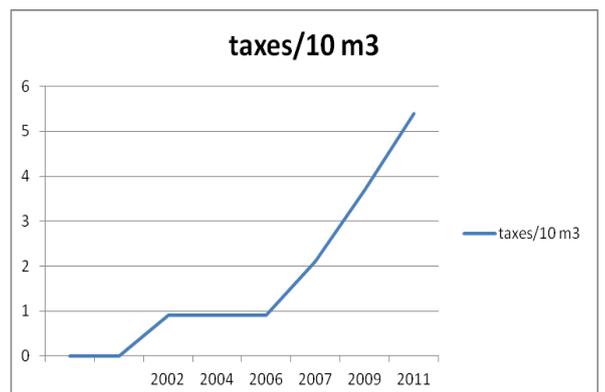
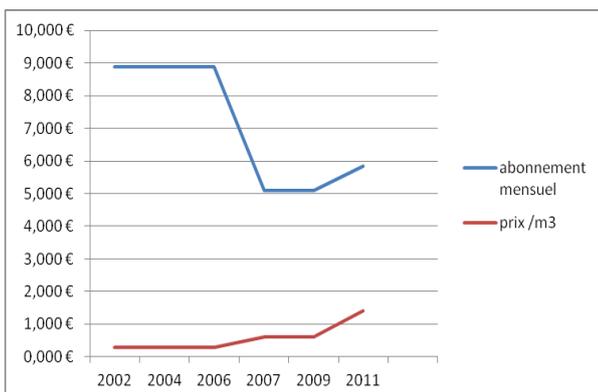
l'assainissement

Les soucis de récupération des eaux usées et la pollution devenant une préoccupation générale, le tout à l'égout a commencé à être installé dans les années 1980, ainsi que la station d'épuration route de Cazaubon. Les derniers raccordements ont été achevés en 1985.

Certaines maisons ne peuvent pas y être raccordées pour cause de dénivelé. On dit alors qu'elles sont en « assainissement non collectif ».

Vous le savez, les propriétaires ont l'obligation de faire établir un diagnostic, à leurs frais, en vue de mettre aux normes, éventuellement, leur assainissement. Dans le cadre du SPANC(Service Public d'Assainissement Non Collectif) le SAT est habilité à faire ce diagnostic.

➤ le prix de l'assainissement



UNE BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE A CASTELNAU D'AUZAN EN 2012

Les élus ont entériné le projet de la création d'une **bibliothèque relais** et autorisé Mr Le Maire à signer la convention avec la médiathèque départementale de prêt du Conseil général. Cette structure va se substituer au **Point Lecture** existant dans le hall de la Mairie.

Le local qui devrait accueillir ce service est l'ancien bureau de poste. Il présente toutes les qualités : plein centre du village, aucun travaux importants à prévoir, bien éclairé, chauffé, sécurisé, d'une surface de 50m², il répond parfaitement aux exigences de la **bibliothèque relais**.



Le prêt des documents sera GRATUIT, cependant une cotisation annuelle de membre sera demandée aux usagers. Les enfants et jeunes jusqu'à 18ans seront exonérés.

La bibliothèque sera animée par des élus et des bénévoles.

Ouverture : 6 h par semaine, dont le mercredi et le samedi matin.

Un choix de 1500 à 3000 documents (livres et CDROM) renouvelés 3 fois par an. Animations sur des thèmes

En plus des livres prêtés, la **bibliothèque** possède son « fond propre », grâce à la subvention municipale, il sera possible d'acheter un certain nombre de livres tous les ans.



En créant la **bibliothèque**, la Municipalité offre aux Auzanais un vrai lieu dédié à la lecture, où l'on pourra prendre son temps pour choisir le livre que l'on dévorera chez soi !

Nous disposons déjà d'un petit nombre de livres, mais nous sommes à la recherche de livres en bon état qui pourraient alimenter le fond propre de la bibliothèque.

Par contre nous ne prenons pas les livres de poche qui sont trop fragiles pour le prêt

Contacts : Véronique Druillet et Jeanine Lussagnet



TRANSPORT A LA DEMANDE

Le transport à la demande dont ont bénéficié jusqu'à présent les Auzanais avait été mis en place par le Syndicat de Commune à la Carte du Canton de Montréal du Gers. Ce syndicat a été dissout suite au rattachement des communes du canton dans différentes Communautés de Communes.

Que les usagers se rassurent, le Conseil Municipal de Castelnau a décidé de reprendre sous sa responsabilité ce service de transport collectif.

Pour ceux et celles qui l'ignorent, le TAD (Transport A la Demande) a été mis en place sur Castelnau, pour permettre aux personnes démunies de moyen de locomotion personnel :

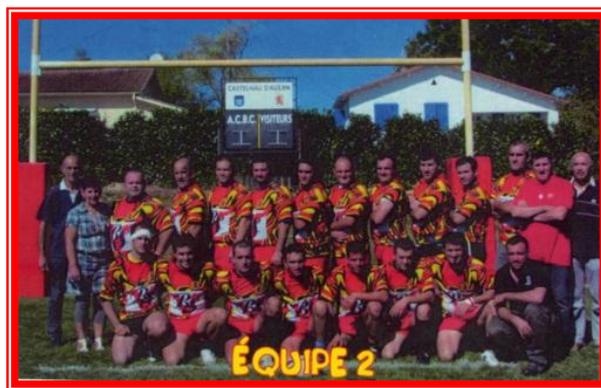
- dans un premier temps, de se rendre au village le mardi matin pour aller à la mairie, à la poste, chez les commerçants, au marché, ...
- à la demande des usagers, tous les 1^{er} jeudis du mois, de 10 h à 12 h 30, de se rendre à Eauze, afin d'aller à la banque, à la perception, au bureau de tabac, ...L'arrêt se fait devant le Monument aux Morts à Eauze.

Les usagers doivent réserver avant 17 h 30 la veille par téléphone à la mairie. Le transporteur vient les chercher devant chez eux, dans un véhicule 9 places.

Le prix du transport est fixé à 2 € pour Castelnau, 3 € pour Eauze.



ACBC ET SES EQUIPES DE RUGBY !!!!!!!!!!!!!!!



On savait que cette année serait une année de transition : beaucoup d'anciens ont arrêté, mais aussi beaucoup de jeunes sont arrivés, la saison s'ouvrait donc dans l'incertitude. Très rapidement notre participation au challenge des trois tours à montré qu'il fallait régler techniquement ces équipes et créer un groupe, notre participation à ce challenge n'a donc pas dépassé les huitièmes de finale. En championnat la tâche était rude mais le groupe a bien commencé à se constituer, hélas un peu tard, les défaites du début de saison et le manque de discipline au cours du jeu pèsent lourd sur la place qui nous est réservée pour la suite du championnat. Après la trêve, en effet, pour un petit point manquant, nous évoluerons en deuxième série. Mais les dernières rencontres ont montré combien les jeunes joueurs ont progressé, combien les équipes se soudent de plus en plus, et les derniers résultats sont là pour le prouver. Le travail des entraîneurs est de plus en plus payant laissant augurer d'une deuxième partie de championnat pleine de promesses et surtout d'une perspective des plus prometteuses, sur les saisons futures.



Le SCA et ses bénévoles !!!!! L'autre équipe de Rugby de l'ACBC.



Ceux qui drivent bénévolement



Ceux qui arbitrent et ceux qui assurent la billetterie bénévolement



Les dirigeants du Sporting Club Auzanais veulent profiter aujourd'hui de cette revue municipale pour mettre à l'honneur tous ceux qui dans l'ombre sont l'épine dorsale du club. Ceux sans qui rien ne marcherait et nous voudrions ici n'oublier personne les tâches sont multiples au delà du Bureau. Il y a ceux qui ouvrent le stade, nettoient les vestiaires, lavent les maillots, tracent le terrain, assurent les entrées lors des matchs et le bon fonctionnement de la buvette, Il y a ceux qui remplissent les feuilles de Match, ceux qui se tiennent au tableau d'affichage, ceux qui soignent les joueurs sur le banc, ceux qui entraînent ces mêmes joueurs, ceux qui s'occupent de tous les jeunes dans le centre de formation, ceux qui font la cuisine à tous les entraînements mais aussi après les matchs, ceux qui sont présents pour assurer la préparation des repas, le service, le nettoyage des salles pour les soirées festives avec le public et pour le bien financier du club, Nous oublions certainement beaucoup de tâches qui sont toujours exécutées dans le sourire et la bonne humeur, pour l'amour du Rugby et des joueurs, pour porter haut les couleurs de l'ACBC au travers du Sporting Club Auzanais, que tous ces bénévoles soient remerciés de leur dévouement et que cela donne envie à beaucoup d'autres de nous rejoindre pour faire tourner en famille la machine du rugby Auzanais.



Ceux qui s'occupent de l'affichage et d'autres de la promotion



Ceux qui s'occupent des repas après entraînements ou repas festifs



Celle qui s'occupe des feuilles de match



Ceux qui s'occupent des jeunes bénévolement



Tous ceux qui forment l'équipe des bénévoles du Sporting Club Auzanais

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

L'arrivée de la nouvelle année est pour nous, Sapeurs Pompiers Auzannais, l'occasion de passer chez tous les habitants pour présenter le calendrier.

Comme tous les ans, votre accueil est chaleureux et nous vous en remercions.

Tous nos remerciements aussi pour votre participation à toutes les manifestations de l'année 2011 et nous vous donnons rendez-vous en Mai 2012 pour le 1er Loto.

Tous les Sapeurs Pompiers Auzannais se joignent à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux pour l'année 2012.

Le président : Laurent LABORDE



SYNDICAT D'INITIATIVE



Nouveauté cette année: "Les années 60". Ce fut un succès. Nous fêterons les années 70 le dimanche 12 août 2012.

Trois manifestations sont pérennisées : « La Fête du Cheval », « Lire et Ecrire en Gascogne », et le Téléthon.

En collaboration avec les O.T. de la C.C.G.A., Gondrin, Eauze, et Cazaubon, nous avons proposé « Le Rallye des Alambics ». Un équipage féminin de Castelnaud à participé et est arrivé 3° sur 10 équipes. Félicitations à Annie, Colette et Brigitte.

Nous remercions les producteurs pour leur participation aux apéritifs de bienvenue des vacanciers qui ont eu lieu tous les samedis de juillet et août.

Pour ce 1^{er} semestre 2012, nous vous donnons rendez-vous le 31 mars et le 1^{er} avril pour « Biozan », le lundi de Pâques pour le Vide Grenier, et le 21 juin pour la Fête de la Musique dans les rues de notre village.

Toute l'équipe se joint à moi pour vous souhaiter une très bonne année.

La Présidente : Maïthé Lacour

LA DO RE D'AUZAN

Le 26 novembre, la chorale était en déplacement à Grange sur Lot, invitée par ses amis de « Pour le plaisir ». Le concert était donné dans l'église du village, juste assez grande pour accueillir les 90 choristes des 3 chorales rassemblées, ainsi que leurs supporters respectifs venus les applaudir. Chaque chorale a eu le plaisir d'interpréter 10 chants, avec des éléments cadets, juniors et séniors. Après l'interprétation du chant final par les 90 choristes, toute l'assemblée était invitée à se rendre à la salle des fêtes du village, pour y déguster une avalanche de pâtisseries fines et variées, élaborées par nos amis de Grange sur Lot. Nous avons terminé par le verre de l'amitié et les remerciements pour ces bons moments passés ensemble.

Dans le cours de nos activités, nous préparons le concert que nous donnerons à Fleurance le 5 février 2012, invités par nos amis de la chorale « la Fleurantine ». Nous organiserons ensuite les journées concert et poule au pot qui se dérouleront les 15 avril et 20 mai 2012 à la salle polyvalente à Castelnaud d'Auzan. Nous invitons tous les mélomanes à venir nous rejoindre ces jours là, pour applaudir les chorales qui donneront le concert gratuit. Nous avons eu le plaisir cette année d'accueillir 3 éléments nouveaux et nous leur souhaitons ici la bienvenue au sein de La Do Ré D'Auzan. Le chant choral est une détente et si vous désirez faire vibrer vos cordes vocales, venez nous rejoindre sans limite d'âge, venez nous apporter votre bonne volonté et votre bonne humeur.





LE COFFRE A MALICES

La « ruche du Coffre à Malices » compte encore de nouvelles petites abeilles ! Depuis la rentrée de septembre 2011, nous avons une forte hausse de la fréquentation de l'accueil de loisirs avec une moyenne de 12 enfants le matin et de 23 enfants le soir.

Nous attribuons ce « pic » de fréquentation à l'arrivée de nouvelles familles sur la commune et de petits de la maternelle aujourd'hui scolarisés à la journée. La mise en place de l'aide aux devoirs n'est pas étrangère à cette hausse d'effectif. Les familles sont très satisfaites de sa mise en place car elle vient en complémentarité avec le soutien scolaire dispensé par les enseignants. Les ateliers après le temps cantine sont diversifiés et bien suivis par cycle de classe : éveil lecture, jeux sportifs, atelier marre, photo et activité environnement. Cette année le projet « lire c'est partir » est reconduit avec la ligue de l'enseignement. Nous avons pu acheter de très beaux ouvrages pour la modique somme de 0,38 euros le livre. Cette action s'inscrit dans le cadre d'une campagne nationale qui vise à encourager le goût de la lecture. Ces ateliers sont dispensés par des intervenants retraités bénévoles. L'ouverture du mercredi mise en place depuis le 2 février 2011, évolue tranquillement avec une moyenne de 9 à 10 enfants par mercredi en alternance sur les 2 sites Castelnau et Montréal. Nous préparons nos skis pour dévaler les pistes des stations de Peyragudes et Super Bagnères. : 40 petits intrépides de 4 à 12 ans partiront en camp du lundi 13 février au jeudi 16 février 2012, ils seront logés à la maison d'enfant du Lys à Luchon. Un grand merci aux acteurs de ce projet concerté : ALEC, les Municipalités Castelnau, Labarrère et Montréal et la CAF qui permettent aux familles d'offrir à leurs enfants un « chouet » séjour ski à un prix très sympathique. A bientôt...

L'équipe d'animation du coffre à Malices

Le territoire recherche une assistante maternelle agréée. Pour poser sa candidature se mettre en relation avec Céline GAUBE à ALEC 05.62.29.24.81



La soirée du 1er octobre 2011, à Castelnau d'Auzan, organisée par la FNACA qui réunissait EAUZE, CAZAUBON et CASTELNAU avec Michel ETCHEVERRY et son Orchestre a été très réussie. Lors de cette dernière, Monsieur le Maire de Castelnau a eu l'honneur de remettre une médaille à Monsieur Michel ETCHEVERRY pour ses spectacles qui nous apportent la détente, le plaisir de sa belle voix, la chaleur de son accueil et bien d'autres choses encore ...

L'Assemblée Générale a eu lieu le vendredi 16 décembre 2011 à 11 heures à la salle de l'Ancienne Poste en présence de Monsieur Jean CAPERAN, Président Départemental ainsi que Monsieur le Maire de CASTELNAU D'AUZAN, suivie d'un repas à La Loupiote.

Dates à retenir pour la F.N.A.C.A. de CASTELNAU D'AUZAN

19 mars 2012 : 50ème anniversaire du cessez le feu de la Guerre d'Algérie. Messe à 9 heures à la Cathédrale d'AUCH et cérémonie au Monument aux Morts de CASTELNAU D'AUZAN, suivie d'un repas amical.

8 mai 2012 : Fête de la Victoire de 1945 – cérémonie au Monument aux Morts de CASTELNAU D'AUZAN, suivie d'un repas à La Loupiote.

Rappel de la cérémonie du 11 novembre 2011 au Monument aux Morts de Castelnau d'Auzan avec dépôt de gerbes.





AUZAN BASKET CLUB

L'Ecole de Basket a vu cette année encore ses effectifs en baisse. Mais la nouveauté de cette rentrée 2011 est l'entrée de Gondrin dans notre entente de mini-basket. Et ce sont une équipe de Poussins, une de Mini-Poussins et une de Mini-Poussines au nom de l'Entente Courrensan – Gondrin – Castelnau (E.C.G.C.) qui évoluent dans leurs championnats respectifs. Le club d'Eauze a aussi été sollicité pour ce regroupement mais cette année les effectifs de chaque club n'ont pas permis de réaliser une entente à quatre, ce qui sera peut-être possible la saison prochaine.

Notre groupe de Minimes Garçons (Entente Auzan – Courrensan) a aussi été sollicité par le VCGB pour former une entente et ainsi est née l'Entente Basket Bas Armagnac Ténarèze (EBBAT). En rajoutant une équipe de Benjamins (dont deux filles) et une de Minimes Filles ce ne sont pas moins de 6 équipes que l'Entente Auzan – Courrensan fait participer aux différents championnats tous les week-ends.

L'Entente avec Courrensan fonctionne bien. La justesse de nos effectifs séniors nous oblige à nous appuyer sur l'encadrement Courrensanais et c'est tout naturellement que les entraînements se font à Courrensan. Il est compréhensible que cela fasse peur à certains, mais malheureusement nous n'avons d'autre choix pour le moment. Il n'est pas plus compliqué d'aller faire du basket à Courrensan que la gym à Condom, du foot à Estang ou du judo à Eauze. Notre basket départemental est inquiet pour l'avenir et risque de payer cher la baisse du nombre d'équipes de jeunes.

L'autre nouveauté se situe chez **les Seniors Garçons**. Notre groupe de la saison dernière, après avoir enregistré pas moins de cinq arrivées (Kévin P., Kévin D., David, Sébastien et Luc) a été engagé dans le championnat Seniors Départemental 1 cette année. Déjà en entente avec Courrensan, nous avons fait le choix avec les dirigeants de ce club de faire une Entente « globale » pour les équipes de Seniors Masculins et donc trois équipes qui évoluent dans les trois niveaux de championnats départementaux sous la bannière Entente Auzan – Courrensan.

L' Auzan Basket Club, après une saison 2010-2011 difficile et compliquée (départ de joueuses, et changement de coach, blessures, absences) et malgré une victoire en barrage, n'a pu éviter une descente en division « Départementale 1 ». Le retour d'Ophélie et l'arrivée de Léa renforce le groupe, ce qui permet de démarrer le championnat sur de bonnes bases. Les résultats s'en ressentent rapidement : une victoire en seizième de finale Trophée Georges Estève (Coupe du Gers) contre Gondrin nous met sur les rails. Et si les défaites à l'Isle Jourdain et Vic Fezensac laissent un goût amer (deux points perdus bêtement !) les victoires acquises sur les autres équipes nous permettent de pointer en tête à la fin de la phase aller à égalité de points avec trois autres équipes. Les matches retour s'annoncent passionnants car seules deux équipes monteront en fin de saison et le titre sera attribué au club Premier de la Poule.

L'Auzan Basket Club compte donc sur votre soutien pour les matches à domicile !

Nos filles ont terminé l'année 2011 en beauté. Elles ont vaincu en Huitième de Finale du Trophée l'équipe de Gimont 2. Ces dernières évoluant en Prénational (quatre niveaux de différence), nos joueuses démarrent la rencontre avec 28 points d'avance. Après un match plein, faisant même jeu égal avec leurs adversaires dans le premier et quatrième quart-temps, elles réussissent, contre toute attente il faut bien l'avouer, à conserver 6 points d'avance à la fin de la partie et remportent la victoire. Quelle belle performance ! Elles joueront les quarts de finale contre le club de Barran Riguepeu qui évolue en Régional 2 (deux niveaux de différence) et 14 points d'avance au démarrage.

C'est à l'occasion de cette soirée que nous avons eu l'occasion d'utiliser pour la première fois les vestiaires « arbitres » et le club-house que la mairie a mis à notre disposition. Cela devenait indispensable et nous en profitons pour remercier la municipalité.

2012 s'annonce sous les meilleurs auspices. Nous espérons une bonne saison pour toutes nos équipes.

N'oubliez pas nos prochains rendez-vous festifs :

- **Samedi 7 Avril** : repas carcassade,
- **Samedi 9 Juin** : fête du Basket avec Paella en soirée.

L'Auzan Basket Club présente aux Auzanais et à tous ses supporters, ses meilleurs vœux pour la Nouvelle Année.





ADMR

L'ADMR du canton de Montréal fait partie d'un réseau organisé qui s'étend sur tout le territoire français. Chaque échelon, qu'il soit local, fédéral ou national a un rôle à jouer et des responsabilités propres.

L'ADMR est là, pour vous guider dans le cadre de services comme l'aide et l'accompagnement à domicile de personnes âgées, la pose d'une télé assistance. Elle peut également fournir une aide au retour d'hospitalisation, aux personnes

handicapées, une garde à domicile de jour comme de nuit, des services tous publics afin de vous donner du temps libre (par exemple ménage, repassage...) ainsi que la garde d'enfants à domicile.

Pour l'année 2010, ces divers services représentent 42 293 heures d'interventions et 9 577 repas livrés à domicile pour 375 usagers et 13 abonnés à la télé assistance FILIEN ADMR.

Toutes ces tâches sont accomplies dans le respect de la personne avec laquelle des professionnels et des bénévoles développent une relation sociale forte.

L'ADMR vous accueille au 2^{ème} étage de la mairie de Montréal du lundi au vendredi, le matin de 9 H à 12 H.

Pour tous renseignements utiles, Tél. 05 62 28 72 36.

Vous pouvez également contacter les bénévoles de Castelnaud (Lysiane Tisné, Céline Gaube, Sylvie Louge-Abentin ou Christel Dulhoste) ou venir tous les jeudis de 13 H 30 à 15 H à la salle du 3^{ème} âge.

Merci de votre confiance, bonne et heureuse année 2012.



Pour le bureau : Lysiane Tisné.

CAC32

La saison 2011 s'est achevée le 16 octobre. Nous noterons avec plaisir les 3 victoires de Michel Douilly (Bias, Varès et Labouheyre) ainsi que celles de Marine Chevreau (Peyrecave, Vielle Soubiran).

Notre président, Frédy Buhlmann nous a manqué sur le vélo cette saison, éloigné de notre sport par une pénible maladie. Son courage et sa volonté lui ont permis, après plusieurs mois de lutte, de dominer le mal, à notre plus grande joie.

Après avoir repris quelques forces, il devrait être de nouveau parmi nous pour 2012.

Notre organisation de la course d'Arech le 23 juin a été une réussite. Soixante quinze concurrents se sont déplacés et la troisième mi-temps, sous le chapiteau, a été très prisée jusqu'à fort tard.

A ce sujet, merci au comité des fêtes d'ARECH pour le prêt de la chambre froide et à l'amicale des chasseurs de Maignan pour celui du barbecue.

Cette future année s'annonce des plus conviviales avec l'arrivée de Daniel Chazaud (ex-Bergerac) et Raymond Chapsal, de retour à la compétition après une longue période d'arrêt



Petit à petit la section s'étoffe, et notre plus grande ambition est de pouvoir nous montrer dignes de la confiance de la municipalité et de nos sponsors (INTERMARCHE Cazaubon et CIC Condom)

Une section cyclo sport est en train de se mettre en place grâce à l'arrivée de Jean-Claude TARDIVEL et son épouse à qui nous souhaitons la bienvenue sur notre commune

FOYER RURAL



Section belote :

Les mardis, inscriptions 20h30, début du concours 21h précises
Veuillez noter les dates :
10 janvier , 07 février, 20 mars, 17 avril, 15 mai, 12 juin

Section ping-pong :

Nouvelle activité depuis le 15 septembre 2011 à la salle Bel Air
Jeudis de 18h à 20h
Dimanches de 10h à 12h
Contacts : Claude Ferrante 05.62.29.26.16 et Denis Monclin 09.50.95.00.08



Section quilles :

Samedi 7 avril à 15 h à la salle polyvalente, concours en 4 parties
Les concours d'été tous les mercredis à 21 h à la salle polyvalente à partir du 27 juin 2012

ASSOCIATION DECOUVERTES DES SITES ET REGIONS DE FRANCE

L'association propose pour 2012, à toutes les personnes qui le désirent, un séjour à Paris.
Cette année le séjour a été avancé au mois de Mars, en espérant qu'il n'y aura pas d'autre voyage organisé en même temps.

Programme du séjour 2012 à Paris

1^{er} mars : départ 6H, petit déjeuner et déjeuner aux abords de l'autoroute.

2 mars : 8H petit déjeuner, 9H visite des monuments de Paris, 12H repas dans Paris, 14H suite des visites, 18H repas, 20H30 Olympia, spectacle de Michel Etcheverry. Retour à l'hôtel, en découvrant Paris la nuit.

3 mars : 8H petit déjeuner, 9H salon de l'Agriculture toute la journée, 19H repas, retour à l'hôtel.

4 mars : 8H petit déjeuner, 9H retour dans le Gers, 13H repas aux abords de l'autoroute, 20H30 arrivée à Castelnau d'Auzan

Prix du séjour sans le repas de midi du 3 mars : 450 €

Pour s'inscrire : Mr Gilbert Tourné : 05.62.29.22.51

Un acompte de 250€ est demandé à l'inscription.

Des modifications peuvent être apportées au programme.

Hortillonnages à Amiens en 2011



La baie de Somme en 2011



LOU ROUNDEOU D'AOUZAN



L'Assemblée générale est l'occasion de faire le point sur l'activité de l'association...

Près de **80** adhérents, mais une trentaine seulement qui participe à l'une ou l'autre des activités régulières.

La Belote reste essentielle, chaque mardi ou lors de concours interclubs dont celui organisé à Castelnau d'Auzan... Succès garanti, mais moins de participants chaque année.

Mais pour s'adresser à tous, il faut faire preuve d'imagination... Les sorties n'ont pas eu le succès espéré, il y aura de nouvelles propositions en 2012, **mais n'hésitez pas à faire part de vos suggestions** pour organiser la sortie qui vous ferait plaisir.

Et, chaque mardi, pendant que les joueurs de belote occupent une partie du local, l'autre salle est ouverte à tous ceux qui désirent se retrouver ou faire de nouvelles connaissances...

Le premier mardi du mois est réservé au traditionnel **petit loto**, ainsi qu'à la **bourse aux plantes** au printemps et en automne, le troisième mardi permet aux plus courageux de faire travailler leurs neurones - **mémoire, réflexion, jeux** - et chacun peut y venir, même « pour voir » et sans engagement, il n'y a aucun programme à suivre et l'on essaie d'être accessible à tous, quelque soit le niveau intellectuel ou culturel...

Les deuxième et quatrième mardis, là encore, il y a le choix des activités, partager son savoir **informatique ou internet, couture, tricot, bricolage**... les responsables demandent surtout à savoir ce dont les participants ont envie pour répondre à leurs besoins, mais l'on peut y venir aussi juste pour bavarder.

Et encore, il y a eu en 2011 **deux rencontres avec les jeunes du Coffre à Malices**, l'une sur place avec des jeux, l'autre à la cantine pour partager le savoir faire des « Mamies-Gâteaux », expérience à renouveler.

Et encore, déjà en projet pour 2012, une **séance de conduite** destinée à vérifier que chacun a bien assimilé les nouveautés du code de la route (c'est ouvert à tous, gratuit, et sans sanction si on fait une erreur !) et une réunion d'information sur la sécurité organisée par la gendarmerie du Gers en direction des seniors.



LYRE NOUVELLE AUZANAISE

L'école de musique a fait sa rentrée.....

Cette année encore nous conservons notre effectif avec **20 élèves** inscrits et **8 professeurs** qui enseignent le solfège, la clarinette, la flûte, le saxophone, le piano, la batterie et la guitare.

Nous en profitons d'ailleurs pour souhaiter la bienvenue à notre nouveau prof de guitare Vincent Lemery.

Nous serions ravis de pouvoir ouvrir un pupitre de trompette, avis aux jeunes amateurs.....

L'harmonie junior a participé à la soirée donnée par le groupe " LES POURQUOI PAS" à Sainte- Maure de Peyriac le samedi 17 Décembre. Le chaleureux public a embarqué pour une magnifique croisière musicale en leur compagnie.

Nous vous invitons à un autre voyage musical en leur présence le **samedi 18 Février 2012** au foyer municipal de Castelnaud d' Auzan.

Nous organiserons un stage musical avec l'école de musique de Gabarret courant Janvier qui sera suivi d'un repas spectacle à Gabarret puisque l'année dernière le repas a eu lieu à Castelnaud.



Nous clôturerons l'année avec notre traditionnel repas le **2 Juin 2012**, durant lequel vous pourrez apprécier le travail des élèves accompli au cours de l'année.

Les élèves, les professeurs et le bureau vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.



**DIMANCHE 11 MARS 2012
DE 14 H 30 À 19 H
A LA SALLE DES FETES DE
CASTELNAU D'AUZAN**

Délice de Guinguette
THE DANCING ANIME PAR

Margie Tynal



ENTRÉE 10 €
Café et Thé offert

RESERVATION AU 06 89 66 02 67
OU SUR www.delice-de-guinguette.com

Le retour du thé dansant à Castelnaud

proposé par Mme Dalla Barba

Ambiance assurée !!

N'oubliez pas : dimanche 11 mars au Foyer Municipal

à partir de 14 H 30

ETAT CIVIL

Naissances :

LAY Andréa 02 /02/2011
SENAC FARGUES Elize 25/07/2011
GIACOMIN Luna 24/07/2011
BISSUEL Lola 31/10/2011
BAUER Thélia 23/11/2011

Mariages :

DELAHAYE Romain et JOUSSEINS Carole 13/08/2011
COUERBE Nicolas et BENUZZI Sylvie 20/08/2011
LESPIAUC Sébastien et MARTOCQ Stéphanie 27/08/2011
TRAMBLAY Cyril et RAOUX Anne 17/09/2011

Décès :

LE NEINDRE Pierrette 18/06/2011
LABARTHE Lucienne 01/08/2011
SAMORA André 07/08/2011
ETCHART Jacqueline 27/08/2011
DUPOUY Germaine 03/09/2011
MONDIN Marie Madeleine 10/10/2011



Pour mémoire : en 1910, la commune enregistrait 23 naissances, 31 décès, 13 mariages.

NAISSANCES

- ✚ 22 janvier : Marie SENTEX à Guillaumes
- ✚ 30 janvier : Marcel BAUDE à Lacroix
- ✚ 1^{er} avril : Marie SAUVEUR à Croix d'Arech
- ✚ 9 avril : Isidore DUBEDAT à Hésas
- ✚ 12 avril : Clotilde DUBEDAT au Poteau
- ✚ 14 avril : Yvette LAFFORE en ville
- ✚ 14 avril : Robert BERGES à Lasplaces
- ✚ 1^{er} mai : Jean Marie CARRERE à Berdoulet
- ✚ 4 mai : Marcel BOULAGNON à Bournic
- ✚ 5 mai : Cécile LAFAURE à St Sever
- ✚ 9 mai : Solange MORMES à Rieupeyroux
- ✚ 31 mai : Louis DUFAU à Parre
- ✚ 4 juin : Madeleine ROUMAT à Pouguillat
- ✚ 13 juin : Alban CASTAINGTS en ville
- ✚ 15 juillet : Armand LABAT en ville
- ✚ 28 août : Marcelle SENARGOUS en ville
- ✚ 19 septembre : Aurélie LOUGE à Bastian
- ✚ 3 novembre : Abel MORLAN en ville
- ✚ 13 novembre : Marcel MIREL à Lanoure
- ✚ 15 novembre : Ernestine LAJUS à Verdon
- ✚ 18 novembre : Ernest DANDRE aux Mouliès
- ✚ 16 décembre : Suzanne CASTIES à Lantic
- ✚ 28 décembre : Robert RANSAN à St Sever

DECES

- ✚ 6 janvier : Jean AURENSAN à Laplêchade
- ✚ 17 janvier : Joseph FAUBE à Pédeblanque
- ✚ 3 février : Jeanne DRUILLET en ville
- ✚ 8 février : Dominique DUPOUY en ville
- ✚ 16 février : Pierre LASSIS à Lajustice
- ✚ 25 février : Jean GAILLERES au Lavoir
- ✚ 5 mars : Pierre LAPISSE à Pébé
- ✚ 16 mars : Rose BENQUET en ville
- ✚ 20 mars : Jean Baptiste ST MEZARD à Lébrère
- ✚ 2 avril : Marie MOUCHES à Pouguillat
- ✚ 24 avril : Joseph DORLEAC à Houeillère
- ✚ 25 avril : Bertrand DUCOR à Mounissons
- ✚ 9 mai : Anne COURREGES à Pédeblanque
- ✚ 10 mai : Marie TARTAS à Armothes
- ✚ 22 mai : Joseph PESQUIDOUS à Armothes
- ✚ 11 juin : Ezilda LALANNE à Caillauvert
- ✚ 7 juillet : Guillaume AURIO à Bournic
- ✚ 9 juillet : Jean BERRY au Baylieu
- ✚ 22 juillet : Aline BUSCA en ville
- ✚ 23 août : Georges LASSALLE à Lasbigorres
- ✚ 8 septembre : Marie DUTREY à Verdon
- ✚ 14 septembre : Marie DUBERNET à Monplaisir
- ✚ 17 septembre : Bernard DUSSANS à Lugasse
- ✚ 17 octobre : Octave TERRADE au Péré
- ✚ 22 octobre : Joseph DURMIER à Lamaurette
- ✚ 10 novembre : Anne HOURTIC à Hésas
- ✚ 17 novembre : Joseph DRUILLET au Hillet
- ✚ 25 novembre : Jean BAUDIAN au Surrier
- ✚ 27 novembre : Jean LAURON en ville
- ✚ 28 novembre : Marie DUMARTIN à Grison
- ✚ 6 décembre : Joseph LATAPY au Padiouen

MARIAGES

- ✚ 2 janvier : Bernard LOUBAT et Maria LABORIE
- ✚ 3 février : Jean Maurice MERAL et Héloïse BERNADET
- ✚ 21 avril : Gérard DANDURAN et Marie Josèphe BENGUE
- ✚ 30 avril : Pierre GAILLERES et Agathe DAUGE
- ✚ 30 avril : François LANINE et Jeanne DAUGE
- ✚ 30 avril : Jean LASSIS et Lucie ROUTGES
- ✚ 16 juin : Jean TARRIT et Jeanne ST AUBIN
- ✚ 28 juin : Jean Auguste DE LA BARRIERE et Julie TRENTY
- ✚ 12 septembre : Jean GAILLERES et Marie Anne DUFAU
- ✚ 24 septembre : Ferdinand CASTANDET et Isabelle BOUBEE
- ✚ 3 octobre : Adolphe LASBIGNES et Jeanne PITOUS
- ✚ 24 octobre : Jules GAUTE et Aglaée VINCENT
- ✚ 17 novembre : Damien LESPARRÉ et Jeanne NINEY.



Meilleurs Voeux



BONNE ANNEE

